

# RelookArt

*Harmonisez vos couleurs, Harmonisez votre style, Harmonisez vous*



## **Devenez Conseillère en Image Personnelle**

### **Module 2 L'Analyse de Style**

La formation de Conseillère en Analyse de Style (module 2) complète le cycle de formation de Conseillère en Image Personnelle.

La participation au module 1 (Conseillère en Analyse de Couleurs) est requise pour accéder au module 2. La participation aux modules 1A (Analyse de couleurs - Perfectionnement) et 1B (Analyse de Couleurs - Maquillage) est conseillée mais non requise.

Le certificat de Conseillère en Image Personnelle est octroyé à l'issue du module 2.

En voici le programme :

- La planification de la garde-robe.
- L'enjeu des couleurs dans le style.
- Les différentes morphologies.
- Les différents styles en fonction des saisons.
- Comment adopter les différents styles en fonction des différentes saisons.
- La morphologie du visage, la coiffure et la couleur de la peau.
- Les grandes ligne du style – les petites et grandes tailles.

A l'issue du module 2 vous pourrez :

- Développer votre activité de Conseillère en Image Personnelle.
- Mener des consultations d'analyse de couleurs et de style.
- Proposer des consultations de planification de garde-robe.
- Organiser des ateliers de groupe dans le secteur de l'événementiel.
- Mettre à profit vos compétences auprès d'entreprises.
- Mieux conseiller votre clientèle si vous êtes gérante de magasin.

RelookArt

Martine Piccavet - Chemin de la Truite 51, 1180 Bruxelles  
Tél. : 02.376.97.13 ou 0478.741.797

- Trouver et appliquer la juste teinte de cheveux si vous êtes coiffeuse.

# Devenez Conseillère en Image Personnelle

## Module 2 : L'Analyse de Style

### Informations pratiques

<b>CHEQUES FORMATION DISPONIBLES</b>
--------------------------------------

Cette formation est animée par Martine Piccavet - **Conseillère en Image Personnelle**.

**Lieu** : Chemin de la Truite 51, 1180 Bruxelles – Tel/fax : 02.376.97.13 Gsm 0478.741.797

**Participation** : 900 EUR (TVA non comprise).

- Des **chèques formation** offerts par la Région Bruxelles-Capitale sont disponibles. Ils peuvent intervenir jusqu'à 50% du coût de la formation.

**Matériel** :

- Notes de cours

**Participants** : maximum 3 personnes

**Horaires** : 2 jours. Pique-nique convivial, constitué de ce que chacun apporte et partage (des boissons sont mises à votre disposition).

**Inscription** : Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée des formulaires. Elles sont définitives à la réception d'un acompte de 50% du prix de la formation. L'acompte doit être versé au plus tard 20 jours avant la date de la formation.

Veuillez remplir le document joint et me le renvoyer par fax ou courrier.

**Conditions générales** : voir feuilles jointes.

RelookArt

Martine Piccavet - Chemin de la Truite 51, 1180 Bruxelles  
Tél. : 02.376.97.13 ou 0478.741.797

# RelookArt

*Harmonisez vos couleurs, Harmonisez votre style, Harmonisez vous*



## Formulaire d'inscription

### Module 2 L'Analyse de Style

Nom & prénom			
Adresse			
Date			
Emploi			
Tél. fixe		Gsm	
E-mail			

#### Conditions :

	EUR
Acompte	
Solde	
Total	

A verser sur le compte : 000-3115938-07

J'ai pris connaissance des Conditions Générales

Signature

# RelookArt

*Harmonisez vos couleurs, Harmonisez votre style, Harmonisez vous*



## Conditions Générales de Vente

### 1. Inscriptions

Pour qu'une demande d'inscription à une formation organisée par RelookArt soit prise en compte, le client doit retourner le formulaire d'inscription complété :

- Par courrier à : RelookArt, chemin de la Truite 51, B-1180 Bruxelles
- Par fax au : 02.376.97.13

Tous les prix mentionnés s'entendent hors TVA. Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée des formulaires retournés. Elles sont définitives après paiement d'un acompte non remboursable de 50%, à effectuer au plus tard 20 jours avant le début de la formation. Le solde sera facturé le premier jour de la formation et honoré par le client dans la semaine suivant la date de facturation.

### 2. Annulations et report

Toute annulation doit être communiquée par écrit à RelookArt 10 jours avant le début de la formation.

Passé ce délai, l'intégralité des frais de participation sera exigible.

En cas d'absentéisme ou d'abandon par un participant, la totalité du montant de la formation sera facturée.

Si le nombre de participants est insuffisant, une formation perd toute sa richesse. Il est dès lors préférable de déplacer la formation à une date ultérieure. Les inscriptions resteront maintenues, sauf avis contraire du client. Dans ce cas, l'inscription sera annulée et les acomptes éventuels seront intégralement remboursés.

### 3. Propriété intellectuelle

Tous le cours et document présentés ou remis aux participants restent la propriété de RelookArt et ne peuvent en aucun cas être reproduits, communiqués ou diffusés sans un accord écrit préalable de RelookArt.

### 4. Organisation générale

RelookArt s'engage à mettre tout en œuvre pour assurer la satisfaction de ses clients, et plus particulièrement des participants, tant au niveau du contenu du stage que des conditions d'organisation. Cependant, elle ne peut être tenue responsable de tout accident, dommage ou autre perte consécutifs à la participation à un de ses stages.

RelookArt

Martine Piccavet - Chemin de la Truite 51, 1180 Bruxelles

Tél. : 02.376.97.13 ou 0478.741.797

## 5. Généralités

Par la confirmation de sa participation, le client admet avoir pris connaissance de ces conditions générales.

Tout différend relatif à la vente sera soumis au droit belge devant le tribunal de Bruxelles.

## 6. Attestation

A l'issue de la formation, une attestation individuelle de formation pour chaque client sera adressée au client.

RelookArt

Martine Piccavet - Chemin de la Truite 51, 1180 Bruxelles

Tél. : 02.376.97.13 ou 0478.741.797